

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 26 JUIN 2023

**Nombre de membres du Comité :**

En Exercice : 354  
Présents : 148  
Pouvoirs : 34  
Votants : 182

L'an deux mille vingt-trois,  
Le vingt-six juin,  
à dix-sept heures,  
se sont réunis à Montrond les Bains, Espace "Les Foréziales" les membres du Comité du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le neuf juin deux mille vingt-trois.

**OBJET**

**2023\_06\_26\_26C Grille tarifaire du service et durée d'engagement pour la mobilisation du réseau ROC42® par des tiers non adhérents au SIEL-TE (Année 2023)**

Votes Pour : 433

Votes Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :**

M. VERICEL Luc, M. HENRIOT Patrick, Mme FOURNEL Béatrice, M. COSTON Pascal, M. SOUTRENON Bernard, Mme THIVANT Marie-Cristine, M. GOUBY Thierry, M. SALHI Rodney, M. PRUD'HOMME Daniel, M. BONADA Henri, M. GANDILHON Michel, Mme ARANEO Christine, M. PETERSEN Yannick, M. RAVACHOL Jean-Luc, M. LAPALLUS Marc, M. LIMOUSIN Alain, M. SIMONE Pierre, M. CHOUVELLON Jean-Louis, Mme SEGUIN Christiane, M. BONNICI Vincent, M. RAULT Serge, M. MEUNIER Patrick, M. BERNAT Georges, M. COFFY Marc, M. DUMAS Serge, M. CANUT Louis, M. PICARD Didier, M. DUMONT François, M. ISNARD Michel, M. LEGRAND Michel, M. TISSOT Jean-Paul, M. BOLERY Alain, M. DEMURGER Jean-François, M. LAMURE Christophe, M. DEMONCHY Jean-Maxence, M. CHAVANNE Marc, M. PEYRAT Pascal, M. GARNIER Julien, M. SOUBEYRAND Daniel, M. CHIRAT Alain, M. POMMIER Gabriel, M. BESSE Michel, M. GIRARD Pascal, M. CHARRUEL Serge, Mme CHAUVE PATRICIA, M. SHIMITZ Jean-Marc, M. GAINETDINOFF Sylvain, M. MAILLARD Bruno, Mme MOUNIER Céline, M. MARDEUIL Jean-Luc, M. VALLAS Robert, M. DUBOUIS Jean, M. RICHARD Christophe, M. JOLIVET Alain, M. BRIAS Bernard, Mme VERNIERE Yvette, M. MAILLAVIN Pierre, M. ALBERT Hans, M. PLACE Bernard, M. BRESCANCIN Louis, M. FEY René, M. DURILLON Gérard, M. PERSIGNY Jean-Luc, M. BEAU HENRI, M. GUIRAUD Antoine, M. CHAUX Mickael, M. DUGELET Patrick, M. PERRIN Patrick, M. YAHIAOUI Kamel, M. BONHOMME Georges, M. LOUAT Roger, M. SEON Joel, M. THIMONIER Jean-Paul, M. JOANNIN Christian, M. DUCROT Jean-Claude, M.

THOLOT Alain, M. CHASSAGNE Jean-Paul, Mme GOUTORBE Jeannine, M. GUILLOT Lucien, M. CILLUFO Jean-Pierre, M. MOULARD Stéphane, M. MONTET Alain, M. POYET Stéphane, M. SABOT Jacky, M. VANET Patrick, M. MURE Jean-Jacques, M. CIRUSSE PHILIPPE, M. CASSULO Christian, Mme JOURDY Adèle, M. REMONTET Xavier, M. MASSON Richard, M. DUCHE Julien, M. BLANC JEAN PAUL, M. MERLE Jean-Gérard, M. CLAIRET Christian, M. CHOULAT Paul, M. MOREAU Olivier, Mme FRERY MARIE, M. BENIER Gabriel, M. BARNIER Jean-Alain, M. BUCCO Jean-Pierre, M. PICARD Christian, Mme BENOUMELAZ Caroline, M. PEUILLON Marcel, Mme HALVICK Valérie, M. MOULIN Jean-Yves, Mme MAKAREINIS Marie-José, M. LUMIA Michel, M. FAURE Jean-Yves, M. BRUN Jean-Jacques, M. FARGET Guy, M. MOLETTE Marc, M. BERNONVILLE Yves, M. MORETON RAPHAEL, M. ROCHETTE Thomas, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, Mme GARNIER Ghislaine, M. DEJOB Xavier, M. DE STEFANO Hervé, M. CHORAIN Jean François, M. DONNARS Jean, Mme BOYER Laurence, M. MOULIN Raphaël, M. GRANDRIEUX Yves, Mme MEYRIEUX Camille, M. GIROUD Pierre, M. BORDET Gérard, M. PERRIER Grégory, M. Jacques LAFFONT, M. DEMMELBAUER Patrick, M. LOUISON JEAN-CLAUDE, M. GODDE Rémy, M. AVRIL Serge, M. POIRON Jean-Pierre, M. MURAT René, M. CHANGEAT Bruno, M. JURY Marc, M. FORCHEZ François, Mme CHRISTIN LAFOND Simone, M. D'HUISSSEL Sylvain, Mme PALLANCHE Carole, M. PERACHE Gilles, M. BLANC Yves, M. SIMON Gilles, M. PERCET SERGE, Mme AUDIN-VERNET Françoise, M. LAURENSON Nicolas, M. TISSOT Jean-Claude

Formant la majorité des membres en exercice

**Pouvoirs :**

- Mandant : M. CHEVET Alain
- Mandataire : M. VERICEL Luc
  
- Mandant : M. SENECLAUZE Jean-Paul
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick
  
- Mandant : M. JUSSELME Jean Paul
- Mandataire : Mme FOURNEL Béatrice
  
- Mandant : M. CHARBONNIER Jean-Louis
- Mandataire : M. COSTON Pascal
  
- Mandant : M. GIRAUDET Olivier
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
  
- Mandant : M. JAVELLE Hervé
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
  
- Mandant : M. FAVIER Daniel
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. BLACHON Jean-Paul
- Mandataire : M. GOUBY Thierry
  
- Mandant : M. VILLARD Xavier
- Mandataire : M. SALHI Rodney
  
- Mandant : M. HURET Jean-Claude
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick
  
- Mandant : M. BUSSERY Michel
- Mandataire : M. PRUD'HOMME Daniel
  
- Mandant : M. CORRE Daniel
- Mandataire : M. BONADA Henri
  
- Mandant : M. CHARGUEROS Nicolas
- Mandataire : M. GANDILHON Michel
  
- Mandant : M. CHEVALIER Dominique
- Mandataire : Mme ARANEO Christine
  
- Mandant : M. PIERSON Jean-Paul
- Mandataire : M. PETERSEN Yannick
  
- Mandant : M. DUSSUD Bruno
- Mandataire : M. RAVACHOL Jean-Luc
  
- Mandant : M. COLLET Christophe
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc
  
- Mandant : Mme TREMOULHEAC Estelle
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
  
- Mandant : Mme CHOUVIER Evelyne
- Mandataire : M. LIMOUSIN Alain
  
- Mandant : M. PONCET Pascal
- Mandataire : M. CHOUVELLON Jean-Louis
  
- Mandant : M. MORIER Yves
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
  
- Mandant : M. SOUCHON Marcel
- Mandataire : M. SIMONE Pierre
  
- Mandant : M. PALIARD Rambert
- Mandataire : M. GOUBY Thierry
  
- Mandant : M. DEY Frédéric
- Mandataire : M. CHOUVELLON Jean-Louis
  
- Mandant : M. TACHET Frédéric
- Mandataire : M. CHOUVELLON Jean-Louis
  
- Mandant : M. VERICEL Pierre
- Mandataire : M. GANDILHON Michel
  
- Mandant : M. OJARDIAS Marc
- Mandataire : Mme FOURNEL Béatrice

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
  
- Mandant : M. CHARDON Michel
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
  
- Mandant : M. BAROU Gérard
- Mandataire : M. GOUBY Thierry
  
- Mandant : M. LICTEVOUT François-Xavier
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
  
- Mandant : M. DEBATISSE Denis
- Mandataire : M. PICARD Didier
  
- Mandant : M. LEFRANC Jean-Louis
- Mandataire : M. FEY René
  
- Mandant : M. JANDOT Marc
- Mandataire : M. PERACHE Gilles

#### Absents :

M. GAGNAIRE Christian, M. MOREL Celestin, M. BOURDIER de BEAUREGARD Dominique, M. MARRET Pierre Julien, M. TRICHARD Jacques, M. LAURENT Christian, M. DARDOULLIER Sylvain, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, M. CHATAGNON Philippe, M. REGEFFE Robert, M. PERRONNET Gilles, M. VIGNAL Jean-Claude, M. BRUNON LAURENT, Mme MONTET Agnès, M. ALLOIN Christian, M. BRIBI Madjid, M. CHEMINAL Carl, M. BOUDARD GILLES, Mme BESSON FAYOLLE Corinne, M. CHARNEAU Samson, Mme CHAVE Frédérique, M. GOUTTESOULARD Teddy, M. TROTTET JEREMIE, M. JOUSSERAND Emilien, M. BOULOT-TULOUP Dominique, M. LACROIX Jérémie, M. BARCET Gilles, Mme ROUX Lorraine, Mme BRUN-JARRY Christiane, M. BERTHET Frédéric, M. CHOUVELLON Olivier, M. SANUDO Patrice, Mme COLLET Florence, M. TAMET Marcel, M. DARMET Robert, Mme REYNAUD Séverine, Mme DARFEUILLE Marianne, M. CHABRY Julien, M. LYON Christophe, M. DEFOUS Stéphane, M. DUBOST Jean-Christophe, M. GERVAIS Christian, Mme COTTE Sylvie, M. BUTAUD Jean-Charles, M. MASSON Robert, M. BEYSSAC Jean-Marc, M. MOURAGNE Mathieu, M. CHALAND Christophe, M. VILLAIN Christian, M. MAILLET Geoffroy, M. DOMBEY Bruno, M. TOURAND Yannick, M. RODRIGUE MARC, M. PEREZ Gérard, M. RIBBA Michel, M. VASSAL Julien, M. BAS Christian, M. MONTAGNE Jean-Philippe, M. BONNEVAL Marc, Mme DUGELET ISABELLE, M. ROLLET Julien, M. CHOMIER Yves, M. PODEVIN Daniel, M. JAMBIN Aymeric, M. FROSSARD Jean-Paul, BENIERE Henri, M. PINEL Henri, Mme BOUFFARON Kinnie, Mme PFISTER Marie Gabrielle, Mme PERRIN Sylvie, M. RAPHAEL Stéphane, M. CHERIET Farid, M. GAUTHIER Alain, M. GRANGER Pascal, M. DOITRAND Raphael, M. VILLE Noël, M.

PERAT Jean-Claude, M. PONCET Jean-Marc, M. DUBOST Daniel, M. NOAILLY René, M. VACHEZ Christian, M. BLANCHON Yann, M. BOUDOT Patrick, M. MATRAT Martine, M. MOULIN Jean-Michel, M. DUBOEUF Aymeric, M. DEGOUT Julien, M. RIVIERE Cedric, M. MOLLARD Christian, M. THIEVENT Guy, M. CHERBLAND Henri, M. MOUILLER Catherine, M. BILLARD James, M. LASSAIGNE Pascal, Mme CHARLES Cindy, M. BERLIVET Eric, M. SOUTRENON Sébastien, M. BLANCHARD Jacques, M. LAVAL JEAN-LUC, M. BROUSSE Jean-Marc, M. BRET Richard, M. NONY Roger, M. DEGOUTTE Vincent, M. FLACHER Annick, M. BLANCHON Christian, M. MARNAT Jean-Jacques, M. BLANC Philippe, M. SONNTAG Jean-Jacques, M. MEILLER Laurent, M. DELORME Mathieu, M. LARGERON Olivier, M. DERORY André, M. VACHERON Christophe, M. BOREL Olivier, M. BOUCHET Jean-Luc, M. BRUYERE René, M. KER Daniel, Mme POYET Geneviève, M. PRAST Lionel, M. GOUTAGNY Olivier, Mme THOMAS Lara, M. FAUCHET Martial, M. FOUILLOUX Gilles, Mme SIRGUEY Laure, A DESIGNER A DESIGNER, M. CHENAUD FABRICE, M. GEAY Walter, M. PELLEGRIN Jacques, M. ROCHE André, M. DUMAS Jean-Marc, M. VERMEERSCH André, M. DUBOIS Jacques, M. LE GRIS Sébastien, M. DUPUY Jean-Paul, M. PEDRINI Patrick, Mme PARDON Nicole, M. REY Nicolas, M. DE OLIVEIRA Frédéric, M. COCAGNE David, M. PONCET Christophe, M. TROUILLER Franck, M. PATURAL Christian, M. BRANCATO Joseph, M. CHARRONDIERE Franck, M. DELORME Daniel, M. ROLLAND Yann, M. BRUYAS Claude, M. CORCY Stéphane, M. LASSAIGNE Sébastien, M. BOISSET Jacques, Mme BERTHON Corinne, M. LAVAL David, M. VITURAT Raymond, M. CAPITAN Jean-Paul, Mme GASDON Christine, Mme FAYOLLE Sylvie, M. PONCET Didier, M. VALLAS Robert, M. REY André, M. LACROIX ERIC, M. VIOLANTE Roger, M. BAROU JACKY, M. FRANCOIS Luc, M. CHAMBE Denis, M. THIZY Gilles, M. SARDAT Jean-Marc, Mme FAYOLLE Sylvie, Mme BONJOUR Sylvie, M. DESHAYES Sébastien, M. MICHALET Thierry, M. GROSDENIS Henri

**Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Bernard SOUTRENON**

Madame la Présidente expose :

VU l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article R.2221-1 du même Code ;

VU l'article 2.2.3 des statuts du SIEL-TE ;

VU les deux avis rendus le 5 décembre 2022 par le Comité Technique et la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation du SPIC ROC42 rendu le 2 juin 2023.

**CONSIDERANT** qu'une étude prospective conduite en 2019 par le SIEL-TE a mis en évidence un besoin accru des collectivités pour le territoire intelligent, et la nécessité de maîtriser leurs propres données ;

**CONSIDERANT** que le SIEL-TE s'est engagé depuis mars 2020 dans le déploiement d'une infrastructure radio départementale permettant de collecter les données des objets connectés : le réseau ROC42® ;

**CONSIDERANT** que le SIEL-TE propose ainsi de mettre à disposition de ses adhérents un réseau radio basé sur la technologie LoRa afin que ceux-ci puissent connecter leurs objets et les accompagner au titre de la mise en œuvre de leurs compétences respectives, notamment dans la surveillance de la qualité d'air, de la température, des niveaux de fluides, du chauffage de leurs bâtiments, des réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore de la gestion et l'adaptation de l'éclairage public proposée ;

**CONSIDERANT** la délibération en date du 13 décembre 2021 par laquelle le Bureau syndical du SIEL-TE a validé la mise en œuvre de cette compétence optionnelle, et propose ainsi à ses adhérents, via le réseau ROC42®, une infrastructure et une mutualisation de la gestion des données afin d'optimiser les réseaux et objets connectés des territoires ;

**CONSIDERANT** la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Comité syndical du SIEL-TE a validé l'adoption des statuts du SPIC et la création dudit service.

**CONSIDERANT** la nécessité de facturer le service à des entreprises qui souscriraient à des contrats de services, il a été nécessaire de proposer une grille tarifaire spécifique ;

**Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :**

**APPROUVE** la grille tarifaire proposée par tranche de 19 à 30 cts à des tiers non adhérents au SIEL-TE ;

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 26 juin 2023

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente

  
Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

# ANNEXE

## Annexe 1 Grille tarifaire du Service et durée d'engagement (année 2023)

### 1. GRILLE TARIFAIRE

La Grille tarifaire applicable aux Usagers du service public industriel et commercial RO42® s'établit au travers d'une Redevance comprenant les composantes suivantes :

- **Frais d'Accès au Service** IoT (FAS) ;
- **Redevance mensuelle** d'utilisation du Service IoT.

#### 1.1. Frais d'Accès au Service IoT

Les FAS sont fixés à : **0.01 € HT / habitant / an**

#### 1.2. Redevance mensuelle d'utilisation du Service IoT

Le montant de la Redevance est fixé en prenant en compte le nombre d'Objets Connectés mis en œuvre par l'Usager sur le Réseau ROC42® **dès le 1<sup>er</sup> objet** selon le barème suivant :

Tarifs HT Volume d'objets (par tranches)	Tarif HT (par objet/mois)
< 5 000	30 cts
< 30 000	28 cts
< 60 000	26 cts
< 90 000	24 cts
< 110 000	22 cts
> 110 000	19 cts

### 2. DUREE D'ENGAGEMENT

La durée d'engagement souscrite par l'Usager est fixée a minima à 12 mois. Elle peut néanmoins souscrire à une **durée ferme d'engagement** plus longue parmi les durées suivantes :

- trois (3) ans
- cinq (5) ans
- dix (10) ans
- treize (13) ans

Dans le cas où l'Usager souscrit à une durée ferme d'engagement supérieure à 12 mois, les tarifs de la Redevance sont indexés, pendant la durée ferme, une fois par an pour application au 1er janvier de l'année suivante avec la formule suivante :

$$P_n = P_o \times k$$

Où :

- **P<sub>n</sub>** est le tarif qui s'applique au 1er janvier de chaque année
- **P<sub>o</sub>** est le tarif de base

Et :

- **k** = 0.15 + 0.85 (SYNTEC<sub>révisé n</sub> / SYNTEC<sub>révisé o</sub>)

Ce coefficient **k** sera arrondi au dix millième le plus proche (4 décimales).

Valeurs et descriptif des indices :

- Indice initial  $o$  : valeurs des paramètres ci-dessus connu au 1er février 2023
- Indices annuels  $n$  : valeurs des paramètres ci-dessus connus au 1er décembre de l'année  $n$

Les tarifs de la Redevance ainsi indexés sont arrondis à deux décimales à la valeur supérieure. Le SIEL-TE notifiera à l'Usager par Lettre RAR les tarifs révisés avec le détail du calcul de la formule de variation et le calcul du coefficient applicable.

Dans le cas où l'un des paramètres définis ci-dessus cesserait d'être publié, l'indice de substitution proposé par l'organisme émetteur serait automatiquement appliqué. Si plusieurs indices de substitution étaient proposés, le choix serait fait d'un commun accord par échanges de lettres avec accusé de réception entre le SIEL-TE et l'Usager.

Dans le cas où l'Usager ne souscrit pas à une durée ferme d'engagement supérieure à 12 mois, ou lorsque l'Usager ne souscrit pas à une nouvelle durée ferme d'engagement supérieure à 12 mois à l'issue de la durée ferme initiale, les tarifs de la Redevance sont fixés une fois par an par le SIEL-TE au plus tard au mois de décembre de chaque année pour application au 1er janvier de l'année suivante.